

## **Rapport de l'Assemblée Générale de la SACEM Luxembourg s.c., du 15 mai 2013.**

La 10<sup>ème</sup> édition de l'assemblée générale de la SACEM Luxembourg s.c., (la « Société ») a eu lieu au Forum d'Art Contemporain à Luxembourg, le mercredi 15 mai 2013.

Durant cette assemblée, le gérant de la Société, M Nickts Marc, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2012, dans laquelle la Société affiche un résultat positif avec des augmentations des perceptions dans certains secteurs.

La SACEM Luxembourg constate, depuis 2003, une croissance de ses perceptions directes et comptabilise pour l'année 2012, une somme de droits perçus de 3.695.956 €. Ce montant prend en compte les droits d'auteurs perçus au Luxembourg pour des diffusions et reproductions des œuvres du répertoire SACEM et des répertoires des gestions collectives avec lesquelles la Société a des accords de réciprocité.

La Société a autorisé, pour l'année 2012, plus de 1 300 concerts, 800 bals et 320 fêtes populaires. Elle compte +- 7000 clients au Luxembourg

Au 31 décembre 2012, la SACEM Luxembourg comptait 738 sociétaires résidants au Luxembourg, avec une augmentation annuelle de 47 membres. 640 nouvelles œuvres ont été déclarées dans la même année par nos sociétaires.

En 2012, la Sacem Luxembourg a également réparti 626.422 € de redevances des droits d'auteur à ses sociétaires.

La compilation « SACEM Luxembourg Vol.1 » a également été présentée ce jour-là. Ce double CD regroupe des œuvres musicales de projets soutenus par l'Action culturelle de la SACEM tout au long de l'année 2012. La SACEM Luxembourg a mis cette initiative en place, à l'aide de la commission des ayants-droit, dans le but de favoriser et de soutenir la création musicale au Luxembourg.

Le nouveau site internet de la SACEM Luxembourg ([www.sacem.lu](http://www.sacem.lu)) a également été présenté par M. Bail Benoit. Ce site se veut plus moderne et plus intuitif au précédent, ainsi que plus complet. On y retrouve des informations au sujet de la Société et du droit d'auteur à au niveau national et international, mais également des facilités pour les démarches en rapport avec la SACEM.

A l'occasion de cette assemblée générale ont également été votés les nouveaux membres de la commission des ayants-droits ainsi que leurs postes respectifs :

• WILTGEN Roland – président • BENDER Maxime - vice-président • HEINISCH Gilles – secrétaire • GALASSI David – membre • WENGLER Marcel – membre • WELTER Michel – membre • RECH John – membre • BINTZ Eric – membre • PAU Anselme - membre

L'assemblée s'est ensuite clôturée autour d'un cocktail durant lequel sociétaires et personnel de la SACEM Luxembourg ont pu discuter en toute sérénité.